

Partager le futur de votre ville
Croix en 2030
Présentation du plan de référence urbain

Soucieuse de préserver et de conforter le cadre de vie des tous les Croisiens, la municipalité de Croix a engagé, il y a un an maintenant, **une vaste et ambitieuse réflexion pour dessiner la ville de Croix à l'horizon 2030.**

Pour éviter notamment de subir certaines constructions inopportunes, mais surtout pour **prendre en compte, voire anticiper, les évolutions urbaines, économiques, sociales et sociétales**, il a été décidé, conformément **aux engagements pris dans le programme électoral**, d'élaborer un document cadre, appelé Plan de Référence Urbain, qui **structurera et orientera pour les 15 prochaines années la stratégie de transformation urbaine de la commune.** C'était l'annonce de Régis Cauche, Maire lors de ses vœux aux forces vives en 2015. Ce travail exigeant mais indispensable pour dessiner la ville de Croix à l'horizon 2030 s'achève. Il n'est pas une fin en soi mais le départ de nos actions

Cette étude a donc abouti à l'établissement d'un schéma d'aménagement à l'échelle de l'ensemble du territoire communal qui vise notamment à élaborer un projet urbain d'ensemble et à **définir une vision urbaine pour permettre à la ville de mieux anticiper et maîtriser les mutations du tissu urbain.**

La municipalité souhaite, en effet, pouvoir **maitriser les évolutions trop souvent imposées par des investisseurs ou plutôt des rentiers** pour lesquels la logique financière prime trop souvent sur la **qualité du cadre de vie de Croix qui fonde pourtant l'identité de notre ville.**

Pendant près d'une année, nous avons travaillé et **écrit quel pourrait être l'avenir de nos quartiers, de notre ville, sur le moyen et le long terme.** Nous avons **écouté les arguments, émis des hypothèses et débattu du bon équilibre de nos équipements communaux.** Sans jamais perdre de vue notre objectif d'amélioration ou de préservation du cadre de vie, nous préparons les orientations nécessaires pour **adapter notre ville à une société en constante mutation.** Nous avons voulu **une démarche concrète, pragmatique, ambitieuse et partagée.**

Il est donc **le fruit d'un travail collaboratif** qui a nécessité de multiples séances de coproduction avec les élus, les techniciens, les conseils de quartiers, les habitants et les partenaires.

La totalité de l'étude s'est construite autour de **trois grandes étapes** :

- Tout d'abord l'établissement d'un **diagnostic** pour dégager les atouts et les faiblesses du territoire.
- Une seconde étape a consisté à **définir les orientations et les stratégies** d'aménagement urbain.
- Enfin, la dernière étape a permis **l'élaboration de scénarii** de développement qui ont conduit à **l'écriture de ce fameux Plan de Référence Urbain**.

Mais de quoi s'agit-il finalement ?

Le Plan de Référence Urbain est constitué de **2 documents complémentaires : un Référentiel d'Innovation et un Plan Guide**.

Le Référentiel d'Innovation compose **un recueil des 10 grandes ambitions** que la ville de Croix souhaite porter pour **appréhender d'une manière à la fois novatrice et raisonnée les évolutions urbaines**, économiques, sociales et sociétales que nous connaissons. La ville doit en fait tout simplement pouvoir **s'adapter avec intelligence aux nouveaux usages** : le monde du travail se transforme, tout comme celui de la pratique du sport ou des loisirs, nos modes de déplacement évoluent et notre conception du logement change progressivement.

Le Référentiel d'Innovation présente, ainsi, dans les domaines aussi variés que l'économie, l'habitat, les loisirs ou la mobilité, **les enjeux d'aujourd'hui et de demain, en soulignant la façon dont ils se posent ou se poseront à Croix dans les 15 prochaines années**.

Dans chacun de ces domaines et pour chacune des ambitions, ce référentiel propose **des exemples de réalisation** dans la métropole et ailleurs en Europe, telles que la **reconversion de friches** industrielles au profit de l'économie de partage, le développement de **l'habitat intergénérationnel**, l'aménagement d'espaces de **loisirs ouverts en cœur de ville** ou de **jardins partagés...**

Ce Référentiel d'Innovation a vocation à **accompagner les porteurs de projet pour encourager des démarches** dans une logique cohérente avec le développement souhaité de la ville de Croix.

Le second document constitue un plan guide. Il vise à présenter, au travers de cartes multithématiques, de fiches actions et de secteurs de projets prioritaires, la stratégie de développement urbain de la ville pour les 15 prochaines années.

Ce Plan Guide forme tout simplement la déclinaison opérationnelle du Plan de Référence Urbain. Il transcrit en effet de manière technique et concrète les démarches pouvant être menées en **réponse aux enjeux** de développement et d'aménagement de la ville.

Pour ce faire, **6 fiches actions** ont été co-élaborées :

- La rénovation et la création d'espaces publics ;
- Le développement des mobilités alternatives ;
- La requalification de l'offre sportive ;
- La requalification de l'offre culturelle et scolaire ;
- La diversification de l'offre de logement ;
- Le développement économique.

Parmi les principaux enjeux déclinés dans ces 6 fiches actions, on trouve notamment les objectifs suivants :

- **Créer un espace vert qualitatif dans le quartier St Pierre ;**
- **Améliorer la porosité entre les espaces verts et le tissu urbain** (percée, rue arborée...) ;
- Redonner de l'ampleur à la **place des Martyrs** comme centralité de la commune (élargir son périmètre, retravailler les façades, renouveler les matériaux) ;
- Mettre en valeur, dynamiser la place de la gare et la place de la Liberté ;
- Améliorer **les liaisons entre les quartiers** de la Mackellerie, Saint-Pierre et le centre-ville ;
- Sécuriser et rendre agréables **les itinéraires piétons ;**
- Résoudre les problèmes de manque de **stationnement ;**
- Conforter **le campus sportif Henri Seigneur** tout en l'ouvrant sur la ville pour permettre les pratiques libres et le rendre traversable pour en faire un lieu de vie ;
- Développer une nouvelle offre sportive et élargir les publics en favorisant les pratiques extérieures avec des aménagements adéquats : marche nordique, course à pied, etc... ;
- Reconfigurer la salle Dedecker et **reconvertir le Centre culturel Jacques Brel** dans le cadre d'une redéfinition de la politique

culturelle globale à l'échelle de la ville et d'un redéploiement de la MJC avec présences renforcées sur la ville ;

- Constituer **un groupe scolaire sur Jean Zay** ;
- **Dédensifier le quartier Saint Pierre** tout en rénovant le parc existant et en luttant contre l'habitat dégradé et la précarité énergétique ;
- **Préserver le tissu remarquable de l'avenue du général de Gaulle et la rue Gustave Delory** ;
- Densifier sur les axes majeurs comme l'avenue Jean Jaurès ;
- Densifier le centre de Croix pour conforter la position de centralité et maintenir une chalandise de proximité pour les commerces ;
- Développer des logements de qualité autour de la place des Martyrs et de la centralité élargie ;
- Introduire de la mixité fonctionnelle activités/habitat pour développer une offre en logements le long du canal ;
- Maintenir la qualité paysagère et architecturale du quartier Beaumont.

S'agissant d'un dossier aussi passionnant que stratégique pour le développement de la ville, la municipalité de Croix a décidé de **réunir un conseil municipal exceptionnel le 30 janvier prochain à partir de 9h30** au cours duquel sera présenté l'ensemble des conclusions auxquelles les nombreuses réflexions ont abouti. Ce conseil municipal sera complété **d'une exposition détaillant et illustrant les grandes orientations** ainsi retenues pour les 15 prochaines années. Cette exposition se prolongera de 14h à 17h.

Il est important de souligner que l'élaboration de ce Plan de Référence Urbain ne représente **pas un aboutissement ou la fin d'un projet**, mais bien au contraire **le point de départ de nombreuses actions et démarches à venir**. Ces actions seront engagées avec **la même aspiration de co-construction et de démarches participatives** car la ville de demain c'est l'affaire de tous.